



# Fédération Française de Rugby

## Comité de Franche-Comté



Aux joueurs concernés,  
Aux correspondants de club,

Besançon, le 16 avril 2018

Dossier suivi par : Julien PETIT, [Julien.PETIT@profession-sport-loisirs.fr](mailto:Julien.PETIT@profession-sport-loisirs.fr) ; 07 71 27 35 38  
Mickaël PERCIER, [perciermickael@gmail.com](mailto:perciermickael@gmail.com) ; 07 60 43 74 56

### CONVOCATION Amicale du tournoi des 6 Nations 28 et 29 avril 2018

Dans le cadre de la participation de la sélection de Franche-Comté à l'Amicale du tournoi des VI Nations qui se déroulera les 28 et 29 avril 2018, les joueurs dont le nom figure sur l'annexe 1 sont convoqués.

**Le déplacement, les repas et l'hébergement sont pris en charge par le comité.**

#### Voici le programme :

##### Samedi 28 avril 2018

-15h30 : départ du CIS, Besançon  
-16h15 : arrêt à Dole, péage Authumes  
-17h : arrivée au Coto hôtel  
(lieu d'hébergement : installation)  
-19h : tirage au sort et repas au CS Beaune  
-22h : nuitée

##### Dimanche 29 avril 2018 :

-6h30 : petit-déjeuner à l'hôtel  
-7h15 : départ pour le stade  
-8h30 à 12h : compétition  
-13h : retour pour Besançon avec arrêt à Dole  
(les joueurs préviendront par téléphone de l'horaire d'arrivée)

#### Se munir de :

Chaque joueur doit se munir d'un équipement complet de match avec chaussures de rugby et les chaussettes de club, d'un survêtement, d'un coupe-vent, d'une paire de chaussures de jogging, d'une bouteille d'eau personnelle et de **la copie de la licence à jour (impératif)**, d'affaires pour la nuit et des 2 formulaires ci-joints remplis.

#### Indisponibilité :

Le règlement fédéral concernant la participation des joueurs convoqués aux matchs de sélections régionales, ~art 240~ sera appliqué.

Merci de bien vouloir nous informer de votre état de santé et de prévenir Julien PETIT ou Mickaël PERCIER **le plus rapidement possible** en cas d'indisponibilité (officiellement reconnue) via les coordonnées ci-dessus (en cas de blessure, justificatif médical obligatoire).

*Extrait de l'article 240 des règlements fédéraux-*

#### **SITUATION DES JOUEURS SÉLECTIONNÉS**

*3 - Tout joueur qui, pour quelque motif que ce soit, n'honorera pas une convocation de la F.F.R., d'un Comité territorial ou d'un Comité départemental, fera l'objet d'une mesure de suspension automatique pour une durée de 10 jours à compter de la date de la rencontre pour laquelle il a été sélectionné. Son association sera alors passible d'une sanction financière en application de l'article 531-1-3 des présents règlements.*

Amitiés rugbystiques.

**Jean-Louis BERGERAT**

**Responsable Commission Sportive**

## Annexe 1

Listing des joueurs convoqués :

SICARD	Adrien	USA
PATE	Louis	GDR
TONNIN	Guillaume	CAP
BAVEUX	Alexis	CSL
CLAVIER	Marvin	OB
PINET	Sacha	RCP 25
FRASSON	Quentin	CR
GRAS	Théo	GDR
CANQUE	Antoine	CSL
BONNET	Félicien	CAP
PERROT	arthur	EMBAR
TRITRE	Théo	EMBAR
MICHEL	gautier	EMBAR
COURTITARAT	Charly	USD
DEBARD	Louis	CAP
ARBEY	alexis	FCSC
LOCATELLI	Leni	USA
GROSLAMBERT	Alban	OB
ALVES COSTA	Dylan	FCSC
BEUCLER	Bruno	EMBAR
FLUCKIGER	Cyril	EMBAR
POMARO	Maxime	CSL

Encadrants : Claude MAGRIN

Entraîneurs : Julien PETIT, Mickaël PERCIER